

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance de cotation

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente • (Page 07)

Réseaux sociaux

Facebook censure une vidéo de Donald Trump

Un clip dans lequel le président américain disait que les enfants étaient "presque totalement"... • (Page 08)

Pétrole • (Page 08)

Les grandes compagnies annoncent des pertes gigantesques

Des pertes nettes de 53 milliards de dollars ont été enregistrées au deuxième trimestre par les cinq plus grandes...



Projet Centrale thermique Kékéli Efficient Power au Togo • (Page 03)

Oragroup et BOAD bouclent le financement



Bonne gouvernance au Togo • (Page 04)

Etat des lieux de la corruption selon HAPLUCIA

Foire Internationale de Lomé

L'édition 2020 de la FIT n'aura pas lieu

Le gouvernement togolais vient d'annoncer l'annulation de la 17ème édition de la Foire Internationale de Lomé qui devrait se tenir du 29... • (Page 04)

Consommation

Hausse des cours des produits alimentaires en juillet

La hausse des cours des huiles végétales et des produits laitiers fait grimper l'indice FAO des prix des produits alimentaires... • (Page 04)

Espagne / Football

StarTimes va diffuser La Liga Santander

L'opérateur de télévision numérique StarTimes a annoncé l'acquisition des droits de retransmission de La Liga Santander en Afrique subsaharienne jusqu'en 2024... • (Page 11)

Entreprenariat au Togo

Le prix ANPG 2020 lancé

L'édition 2020 du Concours pour le meilleur Projet Entrepreneurial, dénommé « Prix ANPGF » est effectif. L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement... • (Page 11)

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Entrepreneuriat

Le prix ANPG 2020 lancé

L'édition 2020 du Concours pour le meilleur Projet Entrepreneurial, dénommé « Prix ANPGF » est effectif. L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME (ANPGF) invite les jeunes entrepreneurs à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 04 septembre 2020.



• Nicole ESSO

Mise en place dans le cadre de ses activités de soutien au développement des Petites et moyennes entreprises togolaises, s'étend sur toute l'étendue du territoire national, le Concours pour le meilleur Projet Entrepreneurial, intitulé « Prix ANPGF », une initiative de l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME (ANPGF) du Togo s'adresse aux dirigeants de PME/PMI, créateurs ou inventeurs de nouveaux produits et procédés de fabrication, ainsi qu'aux porteurs de projets de création ou de développement d'une entreprise. Pour participer à ce concours, les candidats potentiels doivent récupérer le formulaire d'inscription, en adressant une demande de

formulaire à cette adresse, sur le site de l'Agence, ou encore dans l'un de ses bureaux. La création par le Gouvernement togolais de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) procède du souci des Autorités Nationales de doter le pays d'une institution spécifiquement dédiée aux PME/PMI. L'ANPGF a pour objet d'assister et d'encadrer les petites et moyennes entreprises ainsi que les micros entreprises qui évoluent dans les secteurs de la production des biens et des services en vue de leur promotion et de la facilitation de l'accès au financement de leurs activités. Pour rappel, en 2018, l'ANPGF a récompensé dans les catégories « Emergence », « Développement » et « Entreprise ». Un prix spécial « Coup de cœur » a été également décerné. Ainsi, Kéké Kodjo Kpodzro,

a reçu le 1er prix Emergence pour son projet « Allo Dokita », une application permettant la mise en contact facile entre patients et médecins, la prise de rendez-vous, consultation à distance ou à domicile, recherche de médicaments dans les pharmacies. Bemah Gadoh, promoteur du recyclage des déchets plastiques, avec « Green Industry Plast Togo » décroche le 1er prix Entreprise tandis qu'Amadou Tanko Ismaël, est sacré dans la troisième catégorie avec « Togo Timati », son entreprise de transformation de tomates en purées conservables sur de longues périodes. Quant au prix spécial « Coup de cœur », en soutien à l'entrepreneuriat féminin, il a été décerné à Amah Kafui Ayélé, de « Dynamic Market », une structure œuvrant dans le secteur agricole et la production fruitière au Togo.

AUX DECIDEURS ...

Conditions d'entrée et de séjour

Au Togo, dans le contexte de pandémie de Covid-19, les autorités ont décidé de plusieurs mesures dont un état d'urgence sanitaire, en vigueur depuis le 1er avril 2020, a été prorogé jusqu'au 16 août 2020 ; les frontières terrestres du pays sont fermées aux voyageurs depuis le 20 mars 2020, sauf autorisation spéciale ; la fréquentation des plages du littoral togolais est soumise à restrictions ; le port du masque en public est obligatoire.

Quant aux liaisons aériennes et conditions d'entrée, il est à retenir qu'à compter du 1er août 2020, l'espace aérien togolais est de nouveau ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux. Les mesures suivantes s'appliquent aux passagers empruntant l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé : inscription individuelle préalable au voyage sur le site gouvernemental dédié. Téléchargement à l'arrivée d'une application mobile de traçage dénommée Togo Safe, pour permettre la géolocalisation des voyageurs après leur admission sur le territoire togolais ; au départ, les passagers doivent se soumettre à un test PCR dans les 72 heures précédentes ; à l'arrivée, le test est pratiqué au sein d'un laboratoire dédié aménagé dans l'emprise de l'aéroport.

Les passagers sont ensuite tenus d'attendre le résultat en auto-confinement. Les cas positifs sont placés en quarantaine renforcée à domicile ou dans une structure dédiée ; le coût du test est fixé à 40 000 XOF (60 €) payable en ligne au moment de l'inscription sur le site dédié. Les passagers en transit à l'aéroport de Lomé sont dispensés du test s'ils restent en zone internationale.

Au Togo, tout comme dans l'ensemble de la zone UE-MOA, des mesures ont été prises pour contenir la pandémie. Celles-ci se distinguent en trois grandes catégories, à savoir les mesures de prévention, les mesures d'urgence sanitaire et les mesures d'atténuation. En tenant compte des réalités socioéconomiques qui prévalent au Togo, le gouvernement a opté pour des mesures plus allégées plutôt qu'un confinement total.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

| Référentiel | |
|---|------------------|
| Valeur | Sources |
| Superficie : 56 600 km ² | Populationdata |
| Population : 7 889 094 habitants (2018) | Banque mondiale |
| Croissance démographique : 2,42 % / an | Populationdata |
| Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017) | Populationdata |
| Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017) | Populationdata |
| Espérance de vie : 65,00 ans (2016) | Populationdata |
| Déficit budgétaire : 2,1% (2017) | BAD |
| Smig : 35 000 FCFA (2012) | CCI |
| Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015) | Fonctionpublique |
| Risque pays (Coface) : C | COFACE |
| Taux de scolarisation : 83% | INSEED |

| | |
|---|----------------|
| Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso | |
| Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017) | Populationdata |

| Chiffres clés | |
|--|-------------------|
| Valeur | Sources |
| Taux de croissance : 5,1 (2019) | CNC |
| Pib/hbt : 672 Dollars US | populationdata |
| Taux d'inflation : 1,7 (2019) | CNC |
| Balance commerciale : 373.810 millions (2017) | BCEAO |
| Dettes publiques : 72% du Pib (2018) | FMI |
| Taux de chômage : 3,4% (2015) | PNUD |
| Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019) | MEF |
| Notation financière : « B » (Mai 2019) | Standard & Poor's |
| IDH : 0,503 / 1 (2017) | Populationdata |

Projet Centrale thermique Kékéli Efficient Power au Togo

Oragroup et BOAD bouclent le financement

Les co-arrangeurs Oragroup et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) annonce le closing du financement d'environ 60 milliards de Francs CFA de la centrale thermique Kékéli Efficient Power au Togo. Ceci est intervenu le 10 juillet 2020.

● Nicole ESSO

Étape finale du processus de transaction, qui correspond au moment où l'ensemble des conditions suspensives à la mise en œuvre des contrats sont levées et à partir de laquelle les premiers tirages des financements sont possibles, le closing du financement d'environ 60 milliards de Francs CFA de la centrale thermique Kékéli Efficient Power au Togo est intervenu le 10 juillet 2020, ont annoncé les co-arrangeurs Oragroup et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Développée par le Groupe industriel panafricain Eranove, la centrale thermique Kékéli Efficient Power sera dotée d'une puissance installée de 65 MW et fonctionnera en cycle combiné, permettant de produire plus d'électricité sans consommation additionnelle de gaz et en limitant les rejets de CO2. Orabank Togo, la filiale du groupe bancaire Orabank, intervient également dans le projet en tant qu'agent des sûretés, banque teneur de comptes et prêteur, avec la Banque Ouest Africaine de Développement, au sein d'un pool bancaire comprenant également l'Africa Finance Corporation (AFC), la Banque Atlantique Togo, la Banque Internationale pour

l'Afrique au Togo (BIA Togo) et NSIA Banque Bénin. AT-TIJARIWABA BANK Maroc est l'agent de crédit du financement tandis qu'une garantie d'extension de liquidité a été octroyée aux banques commerciales par le fonds GarantCo, institution fournissant des garanties en monnaie locale pour le financement des infrastructures en Afrique. Les co-arrangeurs et les prêteurs ont été assistés dans le cadre du projet par le cabinet Naciri & Associés Allen & Overy et le cabinet Monnatt (respectivement conseil juridique et conseil local), Energy Consulting Group (conseil technique), Marsh (conseil en Assurances), Mazars (auditeur du modèle financier et des frais de développement) et ERM (conseil environnemental et social).

Déclarations des dirigeants

Ferdinand NGON KE-MOUM, Directeur Général d'Oragroup, a déclaré : "Le groupe Orabank est fier d'avoir contribué à la structuration et au financement d'un tel projet d'envergure qui s'inscrit dans la stratégie d'électrification du Togo qui vise un accès pour tous à l'électricité à l'horizon 2030. Cette fierté est d'autant plus grande que c'est la première



fois dans la région qu'un tel financement est réalisé par des institutions financières africaines dans une proportion aussi grande en Francs CFA (70%) et avec un mécanisme de garantie aussi novateur. Le groupe Orabank entend donc poursuivre ce positionnement de leadership dans l'accompagnement et le financement de projets d'infrastructures dans ses pays de présence en Afrique, en droite ligne avec sa vision stratégique d'être un acteur du développement économique et social de l'Afrique". Christian ADOVELANDE, Président de la BOAD a déclaré : "Le rôle d'arrangeur et de prêteur joué par la BOAD dans le cadre du projet Kékéli s'inscrit dans la continuité du soutien de la Banque au secteur de l'énergie de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en parfaite cohérence avec les actions menées dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IREDD). En outre, la BOAD confirme à travers ce projet sa capacité à fédérer les banques commerciales

locales autour de projets d'infrastructures stratégiques, notamment dans le cadre de partenariats publics-privés."

À propos d'Oragroup

Oragroup est présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) et dans quatre zones monétaires (UEMOA, CEMAC, Guinée Conakry, Mauritanie). Avec 157 agences bancaires et 2 015 collaborateurs, Oragroup propose à plus de 500 000 clients (grandes entreprises, nationales et internationales, PME et particuliers) une gamme élargie de produits et de services bancaires selon des principes de proximité et de réactivité. (Euvrant à l'inclusion financière par le déploiement de solutions innovantes, Oragroup se concentre sur des segments de population jusque-là délaissés. Cet engagement se traduit dans sa démarche RSE qui fait partie intégrante de sa stratégie et

constitue une priorité de ses instances dirigeantes, axée autour de la transition énergétique, du management des risques environnementaux et sociaux, et du bien-être du public et de ses employés. Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.orabank.net ou sur LinkedIn, @Groupe Orabank on Twitter, Facebook, Instagram, YouTube. Découvrez également KEAZ, la nouvelle plateforme digitale du groupe Orabank.

À propos de la Banque Ouest Africaine de Développement La Banque Ouest Africaine de Développement est l'institution de financement du développement des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

(UEMOA). Créée en 1973, son actionnariat regroupe, à date, les huit États membres de l'UEMOA, leur Banque centrale (la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO), et plusieurs institutions internationales et États non régionaux, notamment, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la KfW, la France, la Belgique, la Chine, l'Inde, et le Maroc, etc. Elle est notée 'Baa1' avec une perspective stable par Moody's et 'BBB' avec une perspective stable par Fitch. Son siège se situe à Lomé, au Togo. Pour plus d'informations : www.boad.org et sur Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube.



Baromètres Togo

| Indicateurs de croissance | 2018(e) | 2019(e) | 2020(e) |
|--|---------|---------|---------|
| PIB (milliards USD) | 5,35 | 5,67 | 6,24 |
| PIB (croissance annuelle en %, prix constant) | 4,7 | 5,0 | 5,3 |
| PIB par habitant (USD) | 668 | 691 | 741 |
| Endettement de l'Etat (en % du PIB) | 75,715 | 70,560 | 64,775 |
| Taux d'inflation (%) | 0,4 | 1,2 | 2,0 |
| Balance des transactions courantes (milliards USD) | -0,49 | -0,45 | -0,44 |
| Balance des transactions courantes (en % du PIB) | -9,2 | -8,0 | -7,0 |

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

| Indicateurs monétaires | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|--------|--------|--------|
| Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR | 631,22 | 630,86 | 657,54 |

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

| Répartition de l'activité économique par secteur | Agriculture | Industrie | Services |
|--|-------------|-----------|----------|
| Emploi par secteur (en % de l'emploi total) | 36,9 | 17,3 | 44,9 |
| Valeur ajoutée (en % du PIB) | 41,8 | 17,0 | 29,8 |
| Valeur ajoutée (croissance annuelle en %) | 7,3 | 2,1 | 3,3 |

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

| | Togo | Sub-Saharan Africa | Etats-Unis | Allemagne |
|---|------|--------------------|------------|-----------|
| Index de transparence des transactions* | 7,0 | 5,0 | 7,4 | 5,0 |
| Index de responsabilité des managers** | 1,0 | 4,0 | 8,6 | 5,0 |
| Index de pouvoir des actionnaires*** | 5,0 | 5,0 | 9,0 | 5,0 |

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Bonne gouvernance au Togo

Etat des lieux de la corruption selon HAPLUCIA

La Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a présenté ce jeudi 06 août 2020 à Lomé, son rapport sur la perception et le coût de la corruption au Togo (EPCCT).



• Bernard AFAWOUBO

La corruption est une réalité au Togo, pour situer l'opinion publique et internationale sur le phénomène, la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), a commandité une étude sur la perception et le coût de la corruption au Togo (EPCCT). Les résultats de cette étude ont été présentés ce jeudi 06 août 2020 à Lomé. Les résultats issus des enquêtes vont permettre au Togo d'avoir une situation de référence sur cette problématique de corruption et permettent également de disposer des indicateurs sur la corruption qui étaient jusqu'ici non disponibles. D'après les résultats, l'analyse sur la perception de la

corruption, révèle que 91% des enquêtes ont déclaré connaître assez bien le phénomène au Togo. Et indiquent que la corruption dans notre pays fait intervenir les initiateurs constitués de riche (77,2%), des hommes puissants tels que les ministres, les préfets ou les magistrats (57,2%). Selon, ces résultats les composantes de la société qui cèdent le plus à la corruption ne sont autres que les agents de la justice (70,0%) et les financiers ou comptables (43,3%). A en croire les résultats de cette étude, le phénomène de la corruption à pour principales causes la pauvreté (77,0%) suivis des faibles salaires ou de revenus (56,3%). Cette étude a été réalisée en deux volets notamment, le volet quantitatif assuré par l'Institut national de la statistique et des études économiques et

démographique (INSEED) et le volet qualitatif conduit par le HAPLUCIA. La réalisation de cette étude s'était faite en quatre étapes à savoir, l'étape préparatoire qui a permis de définir la méthodologie de l'enquête, la sensibilisation des cibles de l'opération, la préparation des outils et la formation des agents de collecte. L'étape de collecte de données sur le terrain qui s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire, l'étape d'apurement et de traitement et l'étape d'analyse de données et de rédaction du rapport. Financée par la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le budget de la réalisation de cette étude s'élève à 80 984 400 FCFA.

Foire Internationale de Lomé

L'édition 2020 de la FIT n'aura pas lieu

Le gouvernement togolais vient d'annoncer l'annulation de la 17ème édition de la Foire Internationale de Lomé qui devrait se tenir du 29 novembre au 07 décembre 2020.



• Bernard AFAWOUBO

La pandémie de coronavirus continue de faire sa loi. Au Togo en vue de protéger la population, l'Etat dès les premiers instants de l'annonce du premier a pris des mesures de restrictions. Même si les mesures ont été allégées à ce jour, la population est sensibilisée et appelle à vaquer à leurs occupations tout en respectant les mesures barrières. Aussi, les autorités ont interdit des regroupements personnes qui peuvent être source de contamination. Du coup la fête foraine de par son impact économique regroupe une foule immense. Le gouvernement togolais conscient des conséquences qui peuvent en découler si cette rencontre est lieu prend l'ultime décision de son annulation. A travers un communiqué rendu

public et portant la signature du ministre en charge du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la consommation locale, Kodjo Adedze, le gouvernement togolais annonce l'annulation de la 17ème Foire Internationale de Lomé et pour cause la pandémie de Coronavirus. « Le ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la consommation locale informe les opérateurs économiques nationaux et étrangers et toute la population que pour des raisons liées à la pandémie au coronavirus, la 17 e Foire Internationale de Lomé, prévue du 20 novembre au 7 décembre n'aura pas lieu », lit-on dans le communiqué. Le gouvernement n'a pas manqué de présenter ses excuses aux

opérateurs économiques et au public qui sont les premiers animateurs de cet événement par la même occasion et les rassure de l'organisation de ladite manifestation dès que la situation se serait normalisée. Normalement l'édition de 2020 qui devrait être la 17ème est prévue du 29 novembre au 07 décembre 2020 soit une durée de deux semaines. Précisons que la Foire internationale de Lomé est un événement incontournable dans l'agenda de fin d'année du pays car il réunit des milliers des opérateurs économiques et des visiteurs, du Togo et du reste du monde, au Centre togolais des expositions et foires (CETEF). Pour rappel, la 12ème édition qui devra se tenir en 2014 avait été reportée pour cause de l'épidémie d'Ebola.

COVID-19 au Togo

Fin de mission pour l'équipe médicale cubaine

04 mois après avoir été déployée au Togo pour se joindre aux actions menées par le gouvernement dans la lutte anti Covid-19, la brigade médicale cubaine est arrivée à la fin de sa mission. L'équipe composée d'une douzaine de médecins spécialisés du Contingent international Henry Reeve a quitté Lomé ce mercredi ? apprend-on de source officielle.

• Junior AREDOLO

Au cours de sa mission, la brigade a opéré dans toutes les régions du pays et au niveau du CHR-Lomé, principal cadre dédié à la prise en charge des malades, aux côtés de leurs homologues togolais, « dans un esprit de camaraderie et de partage d'expériences » ainsi que l'a souligné le Chef de la mission, le Dr Miguel Gomez Cruz. Le Président de la République,

Faure Essozimna Gnassingbé a salué la contribution et le travail exceptionnel des médecins cubains, qui ouvre un nouveau chapitre dans les relations bilatérales entre Lomé et La Havane. Le Togo a donc bénéficié de l'appui de Cuba dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19. Une brigade médicale du Contingent International de médecins cubains Henry Reeve a séjourné dans le pays. Leur mission :

se joindre aux actions menées par le gouvernement pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus sur le territoire national. Ces médecins, spécialisés dans les situations de catastrophes et de graves épidémies sont déployés partout dans le monde depuis 2005, année de la fondation du contingent par Fidel Castro, pour apporter une aide solidaire aux pays en situation d'urgence. Au total, une quin-

zaine de pays ont reçu cette aide sanitaire, qui a démarré un mois plutôt avec un premier débarquement en Italie, alors durement éprouvée par la maladie. En Afrique, ils sont depuis le 9 avril dernier en Angola où ils participent à la riposte angolaise. Lomé et La Havane entretiennent par ailleurs d'excellentes relations de coopération et sont liés par une série de traités bilatéraux.



Baromètres Togo

| | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|-------|-------|-------|
| Investissement Direct Etranger | | | |
| Flux d'IDE entrants (millions USD) | -46 | 88 | 102 |
| Stocks d'IDE (millions USD) | 1.474 | 1.772 | 1.790 |
| Nombre d'investissements greenfield*** | 2 | 1 | 2 |
| IDE entrants (en % de la FBCF****) | 21,0 | n/a | n/a |
| Stock d'IDE (en % du PIB) | 39,7 | n/a | n/a |

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|--------|-------|-------|
| Indicateurs du commerce extérieur | | | |
| Importations de biens (millions USD) | 2.127 | 2.382 | 2.527 |
| Exportations de biens (millions USD) | 1.227 | 1.290 | 1.138 |
| Importations de services (millions USD) | n/a | 397 | n/a |
| Exportations de services (millions USD) | n/a | 530 | n/a |
| Importations de biens et services (croissance annuelle en %) | 13,7 | -3,5 | 3,7 |
| Exportations des biens et services (croissance annuelle en %) | 0,2 | 5,2 | 0,4 |
| Balance commerciale (hors services) (millions USD) | -1.033 | n/a | n/a |
| Commerce extérieur (en % du PIB) | 109,8 | 105,6 | 100,0 |
| Importations de biens et services (en % du PIB) | 67,6 | 62,8 | 59,5 |
| Exportations des biens et services (en % du PIB) | 42,2 | 42,8 | 40,5 |

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Avis d'Appel d'Offres Ouvert

AAAO N° 013/07/2020/MICROSOL-UEMOA/plat-agri

REALISATION DE PLATEFORMES AGRICOLES INTEGREES DE PRODUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION DE PRODUITS, UTILISANT L'ENERGIE PRODUITE PAR UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LES HUIT (08) PAYS MEMBRES DE L'UEMOA

1. La Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER), a signé une Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec la Commission de l'UEMOA pour la mise en œuvre du projet MICROSOL-UEMOA. Ce projet consiste au développement de plateformes agricoles intégrées de production, de transformation et de conservation de produits, utilisant l'énergie produite par une centrale solaire.
2. L'entreprise SCHNEIDER ELECTRIC France fabrique le système énergétique MICROSOL-UEMOA qu'elle envoie ensuite à DAP aux ports des pays concernés.
3. Les unités MICROSOL-UEMOA sont des solutions innovantes de production combinée d'énergie solaire thermique et photovoltaïque (les systèmes énergétiques) fournies par SCHNEIDER ELECTRIC France. Elles sont en cours de réalisation par les entreprises ENERGIE R du Sénégal et ASEMI du Bénin à la suite d'un appel d'offres international.
4. La SABER invite, par les présents Appels d'Offres Ouverts, tous les opérateurs de l'Union intéressés par le présent avis, à présenter leurs offres en hors taxes sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation des applications connectées au système énergétique MICROSOL au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo pour les opérations suivantes :

| DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (DAO/PAYS) | LOT |
|------------------------------------|--|
| DAO BENIN | <p>LOT UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un hangar - La construction d'un magasin de stockage - La construction d'un bâtiment de transformation de tomate en purée de tomate et de chambre froide ; - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement et la construction de deux étangs piscicoles ; - La construction d'une station de pompage d'eau potable - L'aménagement de la parcelle de goutte à goutte - L'aménagement d'une prise d'eau en rivière - La fourniture et la pose des conduites du réseau d'alimentation en eau de l'unité de transformation de tomate en purée de tomate et de la parcelle d'irrigation goutte à goutte ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers |
| DAO BURKINA FASO | <p>LOT UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un silo de luzerne ; - La construction d'un bâtiment de pasteurisation et de la chambre froide ; - La construction d'un bâtiment de transformation de tomate, le magasin, logement et bureau ; - La construction d'une clôture grillagée ; - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement des parcelles d'irrigation goutte à goutte et de production de fourrage ; |

| | |
|--------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau des unités de pasteurisation et de transformation de tomate en purée de tomate ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ ; - La réalisation d'un forage et des réseaux en eau pour l'irrigation goutte à goutte et d'aspersion pour la production de fourrage ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers. |
| DAO COTE D'IVOIRE | <p>Lot 1 : Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte</p> <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole <p>Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de séchage solaire de fruits et légumes - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général |
| DAO GUINEE BISSAU | <p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte - Système d'exploitation rizicole par irrigation gravitaire <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole <p>Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation du riz (étuveuses) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de transformation de tomates - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins |

| | |
|--------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général |
| DAO MALI | <p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation maraîchère par irrigation goutte à goutte <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation piscicole - Unité de fabrication de provende piscicole <p>Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité de transformation du riz (décortiqueuse) - Unité de transformation du riz (étuveuses) - Unité de transformation de céréales (moulin) - Unité de transformation de tomates - Unité de conservation – congélateur 500 L - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins - Travaux généraux d'électricité pour la connexion des équipements à un coffret électrique général |
| DAO NIGER | <p>LOT UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un silo de luzerne ; - La construction d'un bâtiment de pasteurisation et de la chambre froide ; - L'aménagement de la parcelle de production de fourrage ; - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau de l'unité de pasteurisation ; - La fourniture et pose d'une chambre froide de 10 m³ ; - La réalisation d'un forage et du réseau d'alimentation en eau pour la parcelle de production de fourrage ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers |
| DAO SENEGAL | <p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'exploitation agricole pour la production de riz et maïs irrigués par aspersion. <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système de chauffage de bassins piscicoles - Unité de transformation du riz (batteuse) - Unité de fabrication de glace alimentaire - Unité de fabrication de provende piscicole - Unité de séchage solaire autonome de poissons - Unités de stockage par aménagement de 3 conteneurs pour bureau et magasins |
| DAO TOGO | <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un hangar et du local de chambre froide - La construction d'un magasin de stockage - La construction d'une aire de séchage au soleil - La construction d'un bloc sanitaire ; - L'aménagement et la construction de deux étangs piscicoles ; - La construction d'une bache à eau ; - La fourniture et l'installation des équipements électriques et mobiliers. |

5. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, selon les procédures internes de la SABER-ABREC.
6. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER) ; Place de la Réconciliation, Qt. Achanté, Lomé – TOGO, Tel. : +228 22 53 66 00, E-mail : infos@saber-abrec.org, copie fbchira@saber-abrec.org, tous les jours ouvrables de 9 h 00 mn à 12 h 00 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - 8.1 Le soumissionnaire donnera la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences d'expérience et capacité financière ci-après :
 - Le Soumissionnaire devra fournir, comme preuve de capacité financière, une attestation écrite que son chiffre d'affaires moyen annuel pour les trois (03) dernières années est au moins égal à trente millions (30 000 000) F CFA.
 - Le soumissionnaire fournira une caution égale à deux millions (2 000 000 F CFA) pour une durée de validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.
 - 8.2 Le soumissionnaire devra donner la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences d'expérience et capacité technique ci-après :
 - Avoir exécuté, au cours des cinq (05) dernières années, au moins un (01) marché similaire dans le domaine agronomique et/ou énergie solaire.
 - Avoir une expérience générale en électricité et/ou énergie solaire.
 - Fournir un curriculum vitae (CV) d'un ingénieur spécialiste en agronomie et en énergie solaire avec cinq (05) années d'expérience ou un assimilé dans les travaux en rapport avec le Marché ;
 - Fournir un CV d'un technicien de niveau minimal Technicien Supérieur avec trois (03) années d'expérience ou un assimilé avec (05) années d'expérience dans les travaux en rapport avec le Marché ;
 - Fournir les brochures, notices techniques du matériel à fournir avec les caractéristiques conformes à celles proposées par le maître d'ouvrage et de préférence en langue française ;
 - Fournir la liste du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux ;
 - Le soumissionnaire fournira la preuve écrite que les fournitures qu'il propose en exécution du présent marché sont en état de marche et conformes aux normes fixées dans les spécifications techniques.
 - Les soumissionnaires devront joindre à leur offre un planning de livraison et d'installation des fournitures et équipements.
9. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessus mentionnée ou le recevoir par courriel, contre attestation de paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille Francs (50 000 F) CFA, soit par virement bancaire, soit en espèce, sur le compte N° TG116 1001 30360192001 83 ouvert au nom de "ABREC" ouvert dans les livres de ORABANK TOGO.
10. Les offres devront être soumises, soit physiquement, soit en version numérique, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 17 août 2020 à 10 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 17 août 2020 à 11 heures TU dans la salle de réunion du 3ème étage du siège de la SABER.
11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera sur son site internet, sur celui de l'UEMOA et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution.
12. L'autorité contractante tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'ouverture des offres.

La Personne Responsable de Passation des Marchés,
SABER-ABREC

Consommation

Hausse des cours des produits alimentaires en juillet

La hausse des cours des huiles végétales et des produits laitiers fait grimper l'indice FAO des prix des produits alimentaires, tandis que les cours de la viande et du riz reculent.

● Vivien ATAKPABEM

En juillet 2020, les cours mondiaux des produits alimentaires ont connu leur deuxième mois consécutif de hausse, principalement en raison de l'augmentation des prix des huiles végétales et des produits laitiers, d'après le rapport de référence des Nations Unies. L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est établi en moyenne à 94,2 points en juillet, soit une progression de 1,2 pour cent par rapport à juin et de près de 1,0 pour cent par rapport à juillet 2019. L'indice FAO des prix des produits alimentaires suit les cours internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés. L'indice FAO des prix des huiles végétales a augmenté de 7,6 pour cent depuis juin et a atteint son plus haut niveau en cinq mois. Les cours internationaux des principales huiles ont grimpé dans un contexte, s'agissant de l'huile de palme, de ralentissement probable de la production, de regain de la demande mondiale à l'importation et de pénuries prolongées de travailleurs migrants. L'indice FAO des prix des produits laitiers a connu une progression de 3,5 pour cent en un mois, qui concernait l'ensemble des produits de l'indice, du



beurre au lait en poudre, en passant par le fromage. L'indice FAO des prix des céréales est demeuré stable par rapport à juin, la forte augmentation des cours du maïs et du sorgho, sous l'effet d'importants volumes achetés par la Chine aux États-Unis d'Amérique, ayant été compensée par le recul de ceux du riz, en raison de prévisions de récoltes abondantes en 2020. Les cours du blé ont peu évolué du fait d'une activité commerciale atone. L'indice FAO des prix du sucre a augmenté de 1,4 pour cent car le broyage de grandes quantités de canne à sucre au Brésil n'a atténué qu'en partie les effets de la hausse des prix de l'énergie et de la perspective d'une production moindre en Thaïlande, due à une grave sécheresse. L'indice FAO des prix de la viande, en revanche, a perdu 1,8 pour cent en juillet et s'est établi 9,2 pour cent

en dessous de son niveau de juillet 2019. Les cours de la viande porcine et de la viande bovine ont reculé par rapport au mois précédent car la demande mondiale à l'importation est demeurée inférieure aux disponibilités à l'exportation, en dépit des perturbations liées au COVID-19 dans les principaux pays exportateurs. Les prix de la viande de volaille ont grimpé, sous l'effet de la diminution de la production au Brésil, qui est due aux prix élevés des aliments pour animaux et à des préoccupations concernant la demande future. En juillet 2020, des modifications ont été apportées à l'indice FAO des prix des produits alimentaires: le panier de produits a été élargi et la période de référence a été révisée. Un article publié dans le dernier numéro des Perspectives de l'alimentation donne des précisions sur ces modifications.

Afrique

70 photographes collectent des fonds pour la faune sauvage

«Prints for wildlife» est une campagne de collecte des fonds menée par plus de 70 photographes animaliers. Ces derniers proposent leurs œuvres à la vente pendant une durée d'un mois. Les fonds collectés sont destinés au financement de la conservation de la faune africaine, menacée par les effets du Covid-19.

La photographie animalière s'emploie à la conservation de la faune africaine. Plus de 70 célébrités mondiales de la photographie animalière ont mis certains de leurs œuvres en vente dans une boutique en ligne. Ces photographies d'animaux sauvages, à la beauté unique, dignes de véritables chefs d'œuvres artistiques, peuvent être imprimées à tout moment jusqu'au 26 août 2020, au prix de 100 dollars l'unité. Toutes les recettes issues de cette vente en ligne seront par la suite reversées à l'association de conservation à but non lucratif African Parks, qui s'en servira pour protéger la faune sauvage en Afrique. Il s'agit d'une campagne intitulée «Prints for wildlife» (en français, impression pour la faune). Elle a été initiée par le néerlandais Pie Aerts en collaboration avec l'Autri-

chienne Marion Payr. Les deux photographes animaliers ont été choqués par l'impact de la pandémie du Coronavirus sur la faune africaine. Le confinement dû à la pandémie du Coronavirus a réduit la pollution dans le monde, mais pas le braconnage. De nombreuses personnes, touchées économiquement se sont tournées vers le braconnage dans plusieurs pays du monde. En Afrique, plusieurs animaux comme les rhinocéros et les éléphants seraient particulièrement touchés. En effet, l'écotourisme et les safaris-photos dont les recettes permettent de protéger les parcs sont à l'arrêt. L'équation est donc simple : plus de touristes, ni de revenus, ni d'économie et d'emplois locaux, ni de surveillance... la porte est grandement ouverte à toutes sortes de trafics, en particulier pour les 1000 rhinocéros et les 34000 élé-

phants qu'abrite le Kenya et qui sont classés «espèces vulnérables» par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). C'est donc dans ce contexte de vulnérabilité de la faune sauvage africaine que la campagne «Prints for wildlife» a été lancée. Le choix d'African Parks comme bénéficiaire exclusif des fonds de la campagne se justifie notamment par son rayon d'implantation. Créée en 2000 et basée à Johannesburg, l'ONG sud-africaine gère 18 parcs nationaux (soit environ 14 millions d'hectares de terres) répartis dans 11 pays africains, dont la Zambie, le Kenya, le Botswana et l'Angola. African Parks est principalement actif dans les pays où les gouvernements n'ont pas suffisamment de moyens pour la protection de la nature, souligne afrik21. africa

VivAfrik

Climat

Le financement des BMD atteint 61,6 milliards de dollars

Le financement du climat par sept des plus grandes banques multilatérales de développement (BMD) du monde a totalisé 61,6 milliards de dollars en 2019, dont 41,5 milliards (67%) dans les économies à revenu faible et intermédiaire, selon le rapport conjoint 2019 sur le climat des banques multilatérales de développement.

● Nicole ESSO

L'étude étend pour la première fois la portée des rapports à tous les pays ayant des opérations de banque multilatérale de développement. Il fournit désormais des données sur les engagements de financement climatique des BMD au-delà de ceux destinés uniquement aux économies en développement et émergentes, mais l'accent restant mis sur les pays à revenu faible et intermédiaire. Cette année, le rapport combine les données de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement (BAD), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Banque européenne d'investissement (BEI), du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID), le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et - pour la première fois - la Banque islamique de développement (BID), qui ont rejoint le groupe de travail en octobre 2017. En 2019, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) a également rejoint les groupes de travail des BMD, et ses données sont présentées séparément dans le rapport actuel. Le rapport 2019 montre que 46,6 milliards de dollars, soit 76% du financement total de l'année, ont été consacrés à des investissements dans l'atténuation du changement climatique qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre nocifs et à ralentir le réchauffement climatique. Sur ce total, 59% sont allés à des économies à revenu faible ou intermédiaire. Les 15 milliards de dollars restants, soit 24%, ont été investis dans des efforts d'adaptation pour aider les pays à renforcer leur résilience



face aux impacts croissants du changement climatique, notamment l'aggravation des sécheresses, les inondations extrêmes et l'élévation du niveau de la mer. Quarante-trois pour cent de ce financement était destiné aux économies à revenu faible et intermédiaire. Des fonds supplémentaires pour le climat acheminés par les BMD, tels que les Fonds d'investissement pour le climat (CIF), le Fonds fiduciaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds mondial pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (GEEREF), les fonds de l'Union européenne pour l'action climatique et le Fonds vert Fonds pour le climat (GCF), jouent un rôle important dans la stimulation du financement climatique des BMD.

102,7 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement net

En 2019, les BMD rapportent 102,7 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement net pour le climat - investissements du secteur public et privé - portant le total de l'activité climatique financée au cours de l'année à 164,3 milliards de dollars. L'édition 2019 du rapport conjoint sur le financement climatique des BMD est publiée au milieu de la pandémie COVID-19, qui a provoqué des perturbations sociales et économiques importantes, réduisant tem-

porairement les émissions mondiales de carbone aux niveaux de 2006. Dr. Anthony Nyong, directeur du changement climatique et de la croissance verte à la Banque africaine de développement, a déclaré: «Nos investissements qui contribuent aux objectifs de l'Accord de Paris continuent de croître. Le financement climatique fourni par la Banque est passé de 3,2 milliards de dollars en 2018 à 3,5 milliards de dollars en 2019, soit 35% du total des approbations de projets d'une valeur de 10,2 milliards de dollars. » Les investissements les plus importants en matière de financement climatique ont été réalisés dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des transports. Surtout, la Banque a dépassé son objectif d'atteindre la parité entre le financement de l'adaptation et de l'atténuation en allouant 55% de ses ressources de financement climatique à l'adaptation et 45% à l'atténuation, alors que dans le monde plus de 70% du financement climatique est alloué à l'atténuation. Davantage d'efforts mondiaux sont nécessaires pour renforcer la résilience et l'adaptation au changement climatique en Afrique. «Alors que les économies africaines font face aux effets dévastateurs de la pandémie du COVID-19, relâcher l'action ou rediriger les ressources financières du changement climatique aggravera encore ces impacts de manière diverse et complexe», a averti le Dr Nyong.

Afrique de l'Ouest

300 M\$ de l'IDA pour faciliter les échanges d'électricité

L'Association internationale de développement (IDA), une filiale du groupe de la Banque mondiale alloue 300 millions de dollars à six pays membres de la Cedeao. Le financement est destiné à soutenir un programme de réformes visant à créer un marché régional d'énergies propres. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, le Mali et la Sierra Leone, six pays membres de la Cedeao (Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest)

viennent de recevoir l'appui de l'Association internationale de développement (IDA) pour la mise en œuvre du Programme de financement à l'appui des politiques de développement pour le commerce régional de l'énergie en Afrique de l'Ouest. La filiale du groupe de la Banque mondiale a ainsi décidé d'allouer 300 millions de dollars à ces pays pour la mise en œuvre du programme. Le financement de l'IDA permettra entre autres de mettre en place dans la région des politiques

qui faciliteront des échanges transfrontaliers d'électricité produite à partir de gaz naturel, d'énergies hydraulique et renouvelable, et à des coûts abordables. Selon la Banque mondiale, à peine 50% de la population en Afrique de l'Ouest a accès à l'électricité et à un coût parmi les plus élevés du monde, soit deux fois supérieurs à celui de l'Afrique de l'Est. Cette électricité provient de centrales thermiques fonctionnant au fioul, émetteurs de CO2.

Afrik21

BRVM 10 122,44

Variation Jour ↓ -0,37 %

Variation annuelle ↓ -17,89 %



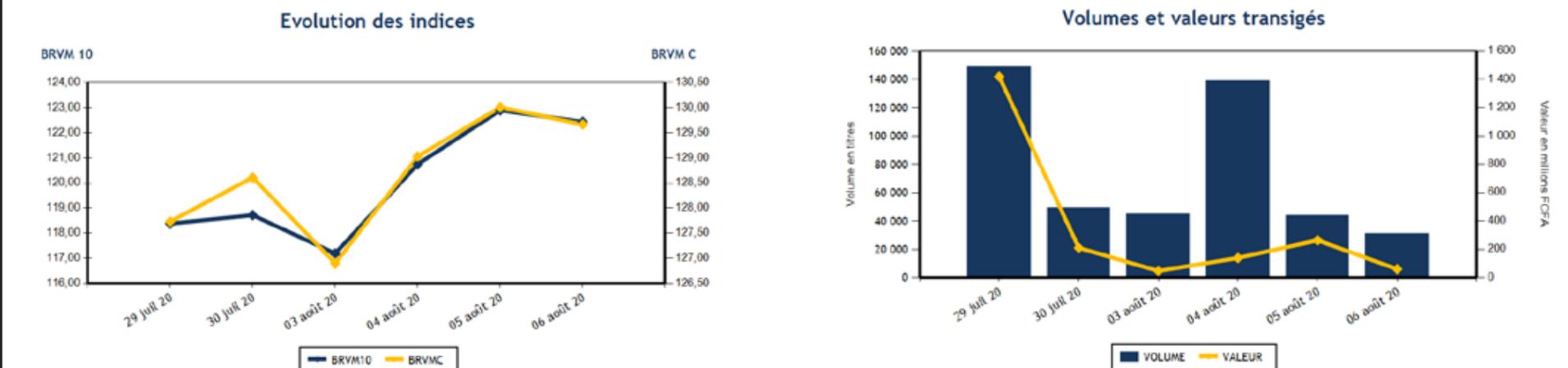
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 150 jeudi 6 août 2020 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 129,67

Variation Jour ↓ -0,26 %

Variation annuelle ↓ -18,57 %



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|---|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 3 896 102 382 871 | -0,26 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 30 894 | -28,01 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 55 861 723 | -77,99 % |
| Nombre de titres transigés | 27 | -15,63 % |
| Nombre de titres en hausse | 3 | -70,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 12 | 50,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 12 | -14,29 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|--------------------|-------|------------|----------------|
| NEI-CEDA CI (NEIC) | 145 | 7,41 % | 3,57 % |
| BOLLORE (SDSC) | 1 280 | 6,22 % | -14,67 % |
| SOGB CI (SOGC) | 1 450 | 3,57 % | -43,80 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 5 093 156 600 680 | 0,00 % |
| Volume échangé | 423 | -58,53 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 3 808 554 | -62,67 % |
| Nombre de titres transigés | 6 | 500,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 1 | |
| Nombre de titres en baisse | 0 | |
| Nombre de titres inchangés | 5 | 400,00 % |

PLUS FORTES BAISES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-------------------------------------|-------|------------|----------------|
| BANK OF AFRICA BF (BOABF) | 3 200 | -2,88 % | -15,57 % |
| TOTAL CI (TTLC) | 1 200 | -2,44 % | -29,41 % |
| SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC) | 2 400 | -2,04 % | -14,89 % |
| ONATEL BF (ONTBF) | 2 800 | -1,75 % | 3,51 % |
| BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS) | 1 350 | -1,46 % | -12,62 % |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|--------|------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 12 | 32,80 | 0,09 % | -12,90 % | 2 502 | 1 928 225 | 52,68 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 4 | 389,57 | -0,26 % | -21,36 % | 4 183 | 33 904 850 | 7,99 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 51,68 | -0,52 % | -15,26 % | 19 524 | 15 240 388 | 5,76 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 314,26 | 6,04 % | -14,31 % | 35 | 44 800 | 7,42 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 56,11 | 1,28 % | -34,66 % | 716 | 495 850 | 5,15 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 202,74 | -0,99 % | -19,95 % | 3 934 | 4 247 610 | 9,95 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 234,44 | 0,00 % | -22,45 % | 0 | 0 | 2,95 |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | - | - | - | - | - | - | - |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|-------------------------------------|-----------------|---------|
| PER moyen du marché | 9,47 | |
| Taux de rendement moyen du marché | 10,68 | |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 13,08 | |
| Nombre de sociétés cotées | 46 | |
| Nombre de lignes obligataires | 68 | |
| Volume moyen annuel par séance | 2 190,00 | |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 3 524 210,15 | |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité | 0,99 | |
| Ratio moyen de satisfaction | 35,53 | |
| Ratio moyen de tendance | 3 591,61 | |
| Ratio moyen de couverture | 2,78 | |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,00 | |
| Prime de risque du marché | -0,57 | |
| Nombre de SGI participantes | 26 | |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Réseaux sociaux

Facebook censure une vidéo de Donald Trump

Un clip dans lequel le président américain disait que les enfants étaient "presque totalement" immunisés contre le coronavirus a été censuré par les réseaux sociaux.

Facebook et Twitter, équilibrés à droite comme à gauche pour leurs politiques de modération des contenus, ont durci le ton avec Donald Trump mercredi : les deux réseaux sociaux ont supprimé ou fait retirer une vidéo qui enfreignait leurs règles sur la désinformation autour de la pandémie de Covid-19. Le clip montrait le président américain expliquer dans un entretien à la chaîne Fox News que les enfants étaient "presque totalement" immunisés, de par leur âge, contre le nouveau coronavirus. "Cette vidéo inclut des fausses affirmations selon lesquelles un certain groupe de personnes n'est pas susceptible d'attraper le Covid-19, ce qui enfreint notre règlement sur la désinformation dangereuse autour de la maladie", a expliqué à l'AFP un porte-parole de Facebook. C'est la première fois que Facebook censure directement Donald Trump. Twitter est allé encore plus loin. Le réseau a interdit au compte de campagne du chef de l'Etat de continuer à tweeter tant qu'il ne retirait pas l'extrait de l'interview. Le compte @TeamTrump semblait s'être conformé à la demande de la plateforme, car il était toujours actif mercredi soir et la vidéo était introuvable. "Le président énonçait juste un fait: les enfants sont moins susceptibles que les adultes d'attraper le coronavirus", a réagi Courtney Parella, une porte-parole de la campagne de Donald Trump. "Voici encore la preuve que la Silicon Valley est biaisée contre le président. Les règles ne sont appliquées que dans un sens. Les réseaux sociaux ne sont pas les arbitres de la vérité", a-t-elle poursuivi.

Modération sous tension

Les mesures prises par les deux groupes californiens risquent de relancer les vel-



létés du président et de son parti de lancer des représailles contre les réseaux sociaux, qu'ils accusent de favoriser l'opposition. Ils sont particulièrement remontés depuis que, fin mai, Twitter a épinglé un tweet du président, largement interprété comme une incitation à la violence contre les manifestants antiracisme. Furieux, Donald Trump avait signé un décret menaçant de changer une loi qui assure aux plateformes numériques une grande liberté en matière de modération des contenus. Son camp s'est rallié autour de lui. Lors d'une audition la semaine dernière de Google, Apple, Facebook et Amazon devant une commission parlementaire, les élus conservateurs se sont d'ailleurs concentrés sur ces questions. "Les +Big Tech+ ont ouvert la chasse aux conservateurs, c'est un fait", a lancé Jim Jordan, proche allié de Donald Trump.

"Arbitres de la vérité"

Facebook, de son côté, a acquis une réputation de laxisme vis-à-vis des contenus politiques, car il exempte les propos des élus et candidats de son programme de vérification des faits et autorise les publicités politiques, au nom de la liberté d'expression, contrairement à Twitter. Mark Zuckerberg, le patron de la société, avait ainsi refusé de censurer le message du président sur les manifestations. Les plateformes n'ont pas à jouer aux "arbitres de la vérité", avait-il insisté. Mais sa décision a

suscité un tollé, y compris en interne. Facebook fait l'objet d'un boycott publicitaire de la part d'annonceurs exigeant plus de sévérité contre les contenus haineux, et face auxquels le géant des réseaux s'est contenté de quelques concessions mineures. La plateforme avait déjà promis d'être intraitable sur certains sujets, comme la désinformation liée à la pandémie ou le déroulement démocratique des élections. En juin, elle a retiré des publicités de l'équipe de campagne du président comportant des symboles nazis. En juillet, elle a ajouté une note d'information à un post du président accusant le vote par correspondance de favoriser la corruption.

Les enfants peuvent attraper et transmettre le coronavirus

Mercredi 5 août, Donald Trump a réitéré son opinion sur le système immunitaire des enfants face au Covid-19. "Les enfants gèrent très bien le virus chinois. Ils peuvent l'attraper, mais l'impact sur eux est faible si vous regardez les chiffres en termes de mortalité. Les jeunes enfants ont un système immunitaire très très fort", a-t-il insisté lors d'une conférence de presse. En effet, ils représentent une proportion ultra minoritaire des hospitalisations pour le Covid-19 et les décès ont été très rares jusqu'à présent. Des études ont néanmoins montré que même s'ils sont moins vulnérables que les adultes, ils peuvent attraper et transmettre la maladie.

Capital.fr

Coronavirus

Les entreprises du CAC 40 dans le rouge

Les entreprises du CAC 40 prises dans leur ensemble ont accusé une perte nette au premier semestre à cause des perturbations provoquées par la pandémie de Covid-19.

Semestre noir pour les groupes du CAC 40 à cause de la pandémie de Covid-19: pris dans leur ensemble, ils ont accusé une perte nette de centaines de millions d'euros, selon un décompte provisoire réalisé par l'AFP jeudi. Les 37 sociétés de l'indice phare parisien qui ont déjà diffusé leurs résultats semestriels ont accumulé au total 400 millions d'euros de perte nette sur la première moitié de l'année, alors qu'ils avaient dégagé près de 44

milliards d'euros de bénéfices sur la même période l'an dernier. Ces groupes ont engrangé un chiffre d'affaires cumulé de plus de 535 milliards d'euros au cours de la période, en chute de 17,7%. "Les pertes de certaines entreprises sont historiques, c'est un semestre qui est atypique dans l'histoire des entreprises du CAC 40", commente auprès de l'AFP Frédéric Rozier, gestionnaire de portefeuille à Mirabaud France. La pandémie de coronavirus, qui

a mis à l'arrêt l'économie mondiale, a semé la zizanie dans l'ensemble des secteurs d'activités, à quelques exceptions près. Le géant pétrolier Total, habitué à caracoler en tête du classement avec plusieurs milliards de bénéfices, se retrouve tout en bas du tableau, avec une perte de 8,4 milliards de dollars (environ 7,6 milliards d'euros), liée à de lourdes dépréciations d'actifs et à la chute cours du brut.

(Avec AFP)

Pétrole

Les grandes compagnies annoncent des pertes gigantesques

Des pertes nettes de 53 milliards de dollars ont été enregistrées au deuxième trimestre par les cinq plus grandes entreprises privées du secteur pétrolier. La forte réduction du trafic aérien en raison de la crise du Covid-19 explique notamment ce résultat.

Les grandes compagnies pétrolières et gazières viennent d'annoncer des pertes gigantesques de plusieurs dizaines de milliards de dollars avec la crise du Covid-19, qui les contraint à s'adapter plus vite face à de sombres perspectives. Les cinq plus grandes entreprises privées du secteur – BP, Chevron, ExxonMobil, Royal Dutch Shell et Total – ont enregistré pour près de 53 milliards de dollars (environ 48 milliards de francs) de pertes nettes au total au deuxième trimestre, selon leurs résultats publiés ces derniers jours. Ces mauvais chiffres ne constituent pas vraiment une surprise: les cours du pétrole ont chuté durant la crise sanitaire, au point de tomber même brièvement en territoire négatif, les opérateurs étant alors prêts à payer pour qu'on les débarrasse de leurs barils. Certains secteurs, comme le transport aérien, ont été mis quasiment à l'arrêt tandis que les pays producteurs ont tardé à réduire l'offre dans un marché saturé.

Énormes dépréciations

Mais ces résultats sont aussi marqués par d'énormes dépréciations: les compagnies pétrolières ont revu la valeur comptable de leurs actifs au regard de cours du pétrole plus bas prévus ces prochaines années mais aussi d'une transition énergétique



qui s'accélère. Après BP et Shell, Total a annoncé des dépréciations exceptionnelles de 8,1 milliards de dollars. Le groupe français suppose que dans un futur où la demande pétrolière aura tendance à baisser, une partie de ses hydrocarbures en réserve restera peut-être dans le sous-sol. Et ce seront, naturellement, d'abord les plus chers à produire qui seront abandonnés, à l'instar des sables bitumineux canadiens. «Les énormes dépréciations font partie d'une tendance de fond: la rapidité avec laquelle les énergies renouvelables deviennent compétitives met en danger les entreprises énergétiques traditionnelles», souligne Arthur van Benthem, professeur associé à la Wharton School de l'université de Pennsylvanie.

Remise à plat

Si l'on met de côté ces éléments comptables, les groupes européens s'en sont toutefois plutôt mieux sorti que leurs concurrents améri-

cains, parvenant même pour certains à dégager des bénéfices hors éléments exceptionnels. Shell et Total ont ainsi bénéficié de l'apport de leurs activités de négoce, qui consistent à acheter et vendre les hydrocarbures sur les marchés. Ces activités spéculatives se portent en général bien lorsque tout le reste va mal. La directrice financière de Shell, Jessica Uhl, a d'ailleurs salué la «performance solide» du négoce dans un contexte de «volatilité de marché sans précédent». Toutefois, la situation reste globalement difficile pour toutes les entreprises du secteur, qui ont dû rapidement adopter des mesures pour réduire leurs coûts et leurs investissements. Les approbations de nouveaux projets pétroliers et gaziers devraient ainsi chuter de plus de 75% cette année par rapport à 2019, selon le cabinet spécialisé Rystad Energy, qui tablait en début d'année sur la stabilité.

(AFP/NXP)

Automobile

Perte nette de 212 millions d'euros pour BMW

Le constructeur allemand a vécu un sombre deuxième trimestre avec une perte de 212 millions d'euros. Le nombre de voitures vendues a chuté de 25%.

Le constructeur automobile allemand BMW a fait état mercredi d'une perte nette de 212 millions d'euros (228,5 millions de francs) au deuxième trimestre, aidé par des effets comptables alors que le résultat d'exploitation (EBIT) de sa branche automobile est de -1,6 milliard d'euros sur fond de chute de 25% du nombre de voitures vendues. Le groupe s'attend pour 2020 à une «baisse significative» de son résultat imposable en raison de la pandémie de Covid-19, mais prévoit une marge opérationnelle positive pour sa branche auto, comprise entre 0% et 3%, contre -4% atteint après les six premiers mois de l'année. L'effet comptable, responsable d'un effet positif de 805 millions d'euros (EBIT)



entre avril et juin, est dû à des ajustements dans les contrats de crédit-bail et des services financiers, précise le rapport trimestriel. BMW n'a pas modifié sa prévision annuelle, qui se base sur un scénario «sans récession plus profonde et prolongée dans les principaux marchés». «Nous sommes confiants sur la deuxième moitié de l'année» a expliqué le patron, Oliver Zipse, cité dans un communiqué alors que les usines ont retrouvé mi-juin un rythme de travail «régulier» après les fermetures

dans le cadre du confinement imposé pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. Au premier semestre, la branche moto a fait un bénéfice de 65 millions d'euros, en baisse de 66% sur un an. Pour affronter l'impact de la pandémie, l'entreprise compte faire encore plus d'économies avec notamment la suppression de 6000 emplois cette année à travers la «fluctuation naturelle» et des départs en retraite anticipée volontaires. Les investissements ont également été réduits.

(ATS/NXP)

**Demande de Renseignement de Prix N°002/07/PRMP/2020
relative aux travaux d'aménagement partiel de la rivière Eké au profit de la commune
Ogou 1**

La commune Ogou 1 a obtenu des ristournes de 15% de l'exploitation des tecks de la forêt classée sur le territoire communal pour financer la réalisation d'un projet socio collectif et a l'intention d'effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux d'aménagement partiel de la rivière Eké conformément au plan de développement de la commune.

La commune sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux.

Le marché sera conclu pour une durée de six (06) mois non inclus la période d'assistance.

Les variantes ne seront pas autorisées.

La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix (DRP) tel que défini dans le code des marchés publics et ses textes d'application.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la commune et prendre connaissance des documents de demande de renseignement de prix au bureau du chargé des projets de la Mairie, tous les jours ouvrables de 8 h 30 min à 11 h 30 min et de 15 h à 17h 00 min ou par mail prmp.commune.ogou1@gmail.com

Les exigences en matière de qualifications sont :

a- Capacité financière :

- Avoir réalisé durant les années 2017, 2018 et 2019, un chiffre d'affaire moyen égal au moins à zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés par des experts-comptables ou comptables agréés) des années 2017, 2018 et 2019.

- Justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à la moitié de l'offre.

NB : les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) exigés, sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

b- Capacité technique et expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

- Disposer d'au moins un spécialiste de niveau BAC+3 ou plus en génie civil ou tout autre diplôme en rapport avec les prestations et justifiant d'au moins deux (02) missions similaires au cours des cinq dernières années.

c- Situation légale des entreprises

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

- Etre en règle vis-à-vis de l'administration en fournissant les pièces administratives énumérées à la clause IC 11.1 des données particulières de la Demande de renseignement de prix.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de renseignement de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau du chargé des projets de la Mairie, 1^{er} étage.** La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu. Le Dossier de demande de renseignement de prix sera remis main à main au candidat.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Commune Ogou 1/ Personne Responsable des Marchés Publics, Atakpamé Togo, au plus tard le mercredi 26 août 2020 à 15 h 00 TU.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 500 000 F CFA, délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère ayant une institution financière correspondante au Togo permettant d'appeler la garantie.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 26 août 2020 à 15 h 30 minutes TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la mairie.**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

TOYO Yao

HOROSCOPE finance

Bélier Mars en cet aspect vous incitera fermement à mettre votre comptabilité à jour. Vous seriez d'ailleurs bien inspiré de suivre ses conseils, car si vous ne le faites pas spontanément, c'est votre banquier qui finira par vous rappeler à l'ordre. La gestion n'est certes pas ce qui vous passionne le plus, mais un petit effort dans ce sens vous sera utile. Vous n'allez peut-être pas réduire vos dépenses, mais savoir où vous en êtes-vous évitera quelques déboires.

Taureau Restez discret sur ce que vous entreprenez et n'hésitez pas à vous lancer, en mesurant bien les risques, dans une spéculation boursière ou immobilière. Vous pourrez réussir une opération spectaculaire qui vous ferait des envieux.

Gémeaux Attention, votre chemin sera semé d'embûches ! Des risques, encore des risques dans le domaine financier. Vous serez tenté de prendre un malin plaisir à vous lancer dans les entreprises les plus audacieuses. Seulement, vous pourriez vous en mordre les doigts très rapidement. Le temps sera à la prudence et non pas à l'audace. Alors, réfléchissez bien avant de sauter.

Cancer Dans le domaine matériel, vous serez peu disposé à vous montrer raisonnable. Il le faudra, pourtant, sinon vous serez confronté à de gros soucis d'argent. Sans aller jusqu'à vous serrer la ceinture, essayez, au moins, de limiter les dépenses superflues. De plus, ne vous laissez pas entraîner dans des opérations financières hasardeuses.

Lion Les secteurs d'argent de votre thème ne subiront l'influence d'aucune planète. Votre équilibre budgétaire devrait donc en principe être stable. Vous aurez en plus des chances d'avoir l'occasion d'améliorer votre situation, soit en réorganisant vos placements, soit en ayant la bonne surprise de récupérer une somme que l'on vous devait et que vous pensiez perdue à jamais.

Vierge La Lune n'est pas hostile à vos finances, mais sa présence implique toujours une période de rigueur. Un effort réel devra être fourni dans la gestion de votre patrimoine.

Balance Cette journée, placée sous l'égide de Jupiter, favorisera la fortune de tous les natifs du signe, notamment en raison de spéculations réussies, de chance aux jeux de hasard. Vous serez habile dans vos négociations et transactions diverses, et les rencontres opportunes vous serviront.

Scorpion Profitez de cet aspect de Pluton pour vous pencher sur l'état de vos finances. Vous prendrez d'excellentes décisions si vous vous y mettez sérieusement. Les placements seront favorisés.

Sagittaire Le secteur financier accusera un calme quasiment parfait. Mais vous ne pouvez pas non plus espérer gagner au Loto ! Ne vous plaignez pas, Jupiter viendra bientôt vous aider à arrondir votre bas de laine.

Capricorne Les inconséquences sur le plan financier ne se pardonneraient pas. Ne cherchez pas à trop en faire uniquement pour paraître ; cela se retournerait contre vous à plus ou moins brève échéance. Comme la planète Jupiter vous inclinera à être trop sensible au prestige et à la situation, vous risquez fort de commettre des erreurs de jugement regrettables. Sachez qu' "on se ruine souvent pour soutenir qu'on est riche" (Gustave Le Bon).

Verseau Influençant votre secteur finances, deux astres pourront vous donner du fil à retordre. Mieux vaudra se montrer encore très prudent. Reste que Vénus devrait vous permettre de vous en sortir, à condition de ne pas trop croire au Père Noël et d'éviter les dépenses folles, bien sûr !

Poissons Une affaire immobilière intéressante devrait se présenter aujourd'hui. Si vous êtes à la recherche d'un logement digne de vos rêves, vous pouvez envisager d'emménager bientôt. Ne laissez pas cette occasion vous passer sous le nez.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
e les toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Pollution de l'air**Les riverains de la décharge d'Aképe n'en peuvent plus**

Les riverains de la décharge d'Aképe se plaignent, nous rapporte nos confrères du journal Focus infos. La source mentionne le nom des populations d'Idavé, Atidjin, Vogomé et Wougomé, tous des villages environnants à Aképe qui émettent des plaintes fréquentes par rapport à la qualité de l'air qui se dégrade en raison des travaux du centre.

Et ce, malgré qu'une bande de sécurité de 200 mètres a été définie autour de la décharge et sa construction faite dans des normes environnementales requises. À en croire les populations interrogées, c'est plus qu'un calvaire puisque le site émet tous les jours un flot d'odeurs nauséabondes qui est de plus en plus difficile à supporter. « Nous vivons un calvaire ici surtout en période de pluies et à certaines périodes données. Tu peux rester dans ta chambre et avoir du mal à respirer l'air. L'odeur est très nauséabonde et nous ne savons que faire », se lamente Jacob Atal, un riverain. La raison, selon le directeur d'exploitation du Centre d'enfouissement technique (CET), Brice Amanah est qu'il y a des moments où le centre accueille des déchets frais, et ce, surtout en saison pluvieuse. « S'il advient qu'on n'arrive pas à enfouir et couvrir rapidement, les odeurs peuvent persister et être transportées un peu loin par le vent ». Selon ce dernier, l'on ne peut éviter les odeurs en période d'activités sur le site. « En termes de relation sociale, la vraie difficulté, c'est qu'au moment des activités sur le site, l'on ne peut pas éviter les odeurs. Si les odeurs persistent au-delà de cette période, c'est qu'il y a du souci ; mais la plupart du temps, les odeurs ressenties sont dans la marge de la période de vidage et de compactage. Après le compactage, il y a juste 30 min et puis c'est fini », explique-t-il.

Des risques pour la santé

De fait, la décomposition des déchets dégage des gaz difficiles à respirer pour les riverains, quoiqu'il s'agisse



d'un phénomène naturel. Selon diverses études scientifiques, l'on recense divers polluants atmosphériques issus des centres d'enfouissement des déchets. Il s'agit entre autres du méthane, du dioxyde de carbone, de l'azote, en plus des microorganismes. La contamination de l'air par ces matières peut causer chez l'homme des maladies comme des rhinites, des conjonctives, des rhinopharyngites non-infectieuses mais irritatives ou allergiques, des allergies cutanées, des toux chroniques, de l'anxiété, des syndromes dépressifs et des céphalées. En plus des maladies, les riverains sont exposés à des nuisances olfactives, visuelles et auditives en raison des bruits émis par les camions qui viennent décharger les déchets sur le site, et même des travaux sur le site. Au-delà, les riverains et les populations situées sur l'itinéraire des camions transportant ces déchets sont exposés aux risques d'accidents, bien que des efforts de sensibilisation soient faits. « Ce sont presque 70 à 100 camions qui déchargeaient sur le site d'Agoenyivé qui sont désormais amenés à rallier le nouveau site. Et avec l'exiguïté de la nationale n°5, le risque d'accident est un peu plus élevé en cas de défaillance ou

de mauvaise conduite d'un chauffeur. Nous avons pu faire un travail de sensibilisation et de contrôle strict avec le concours des riverains en plus de l'installation des dos d'ânes sur la voie d'accès ; ce qui a amélioré la situation », confie M. Nabola-Bounou Enoumodji, Chef division de la Propriété du District du Grand Lomé. La présence des habitations à proximité du site reste aussi un risque majeur d'exposition. Ainsi, le centre d'enfouissement technique peut constituer un problème de santé publique si l'on ne définit pas à temps des mesures d'accompagnement ou de suivi des risques. Au-delà des riverains, les agents qui opèrent sur le site d'Aképe sont aussi exposés, en raison de leur proximité avec les déchets. De fait, beaucoup d'entre eux ainsi que les conducteurs de camions qui viennent déverser les déchets ne portent pas d'équipements de protections et de sécurité adaptés. Ainsi, les entreprises exploitantes, et le district de Lomé doivent veiller à maintenir un dialogue permanent avec les populations riveraines et à revoir au besoin le Plan de gestion environnementale et sociale du projet afin de gérer ces plaintes et doléances.

Avec Focusinfo

Espagne / Football**StarTimes acquiert les droits de retransmission de LaLiga Santander**

L'opérateur de télévision numérique StarTimes a annoncé l'acquisition des droits de retransmission de LaLiga Santander en Afrique subsaharienne jusqu'en 2024. Les droits de diffusion payants en français et sur toutes les plates-formes médias du principal championnat espagnol dans 47 territoires.

**Junior AREDOLO**

Nous sommes heureux d'avoir obtenu les droits de retransmission de LaLiga Santander, l'une des compétitions de football les plus prestigieuses du monde, » a déclaré RODRIGUE KALOMBO, directeur communication et média de StarTimes.RDC « L'acquisition de LaLiga Santander souligne notre engagement à enrichir en permanence nos bouquets et à fournir à nos abonnés du contenu sportif de haute qualité. » « Cet accord offre aux fans francophones d'Afrique subsaharienne un nouveau

moyen attrayant de se rapprocher de notre compétition, » a déclaré Melcior Soler, directeur du département audiovisuel de LaLiga. « StarTimes a une forte présence dans la région et une expertise avérée dans les sports en général et le football en particulier, ce qui nous aidera à atteindre l'audience la plus large possible. » StarTimes diffusera LaLiga Santander à compter de la saison 2020-2021. Les matchs seront diffusés en direct et en haute définition sur les chaînes sport de StarTimes en français ainsi que sur l'application de streaming StarTimes ON.

StarTimes

StarTimes est l'opérateur leader de la télévision numérique en Afrique, avec 13 millions d'abonnés à ses services TNS & TNT et 20 millions d'utilisateurs de son application mobile dans plus de 30 pays. StarTimes possède une plate-forme de 600 chaînes africaines (75%) et internationales (25%, dont chinoises 1,5%). La vision de l'entreprise est de « Permettre à chaque famille africaine d'être capable de s'abonner à la télévision numérique et d'en jouir ».

Covid-19**Le gouvernement active « Novissi » à Soudou**

Le programme de revenu universel de solidarité « Novissi » devient opérationnel dans le canton de Soudou, dans la préfecture d'Assoli.

Le coronavirus fait des ravages dans le canton de Soudou dans la préfecture d'Assoli, au nord du pays. Selon la coordination nationale de gestion de la riposte contre le coronavirus, plus d'une centaine de cas contacts ont été recensés ces derniers jours dans cette partie du pays. A en croire le Médecin Colonel Djibril Mohaman, si ce canton est devenu aujourd'hui l'un des foyers du virus, c'est à cause des voyageurs qui viennent des pays voisins. Pour freiner la propagation du virus dans cette partie du pays, des dispositions ont été prises. Le canton de Soudou est ac-



tuellement bouclé et le couvre-feu est également en vigueur. A entendre le Colonel Djibril Mohaman, le gouvernement a aussi pris soin d'activer le programme « Novissi » aux populations dudit canton. « Le chef de

l'Etat a insisté pour que Novissi soit activé pour les populations du canton de Soudou. Actuellement, il y a plus de 2500 personnes qui ont pu bénéficier de Novissi dans ce canton », a-t-il indiqué.

iciLome

Baromètres Togo**Principaux pays partenaires**

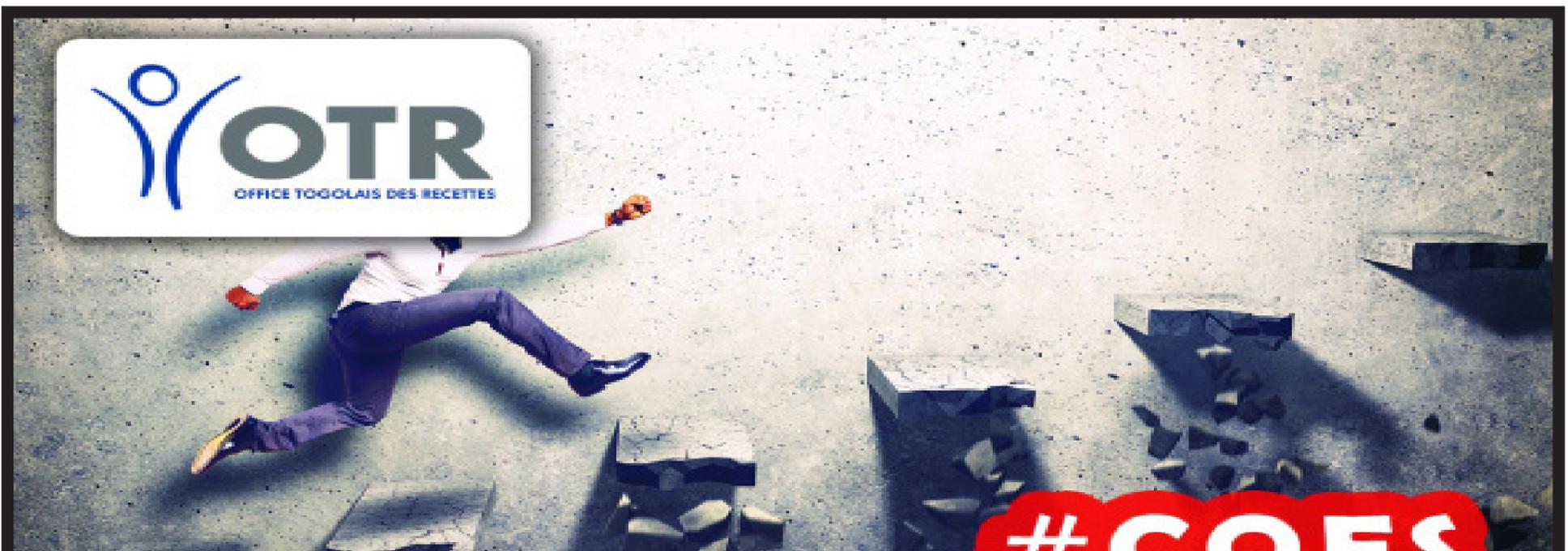
| Principaux clients (% des exportations) | 2017 |
|---|-------|
| Burkina Faso | 17,9% |
| Bénin | 14,3% |
| Ghana | 7,6% |
| Niger | 6,4% |
| Inde | 6,1% |
| Mali | 5,7% |
| Côte d'Ivoire | 5,5% |
| Nigéria | 4,8 |
| Emirats Arabes Unis | 3,5% |
| Australie | 3,2% |

Source : Comtrade, dernières données disponibles

| Principaux fournisseurs (% des importations) | 2017 |
|--|-------|
| Chine | 19,6% |
| France | 10,8% |
| Japon | 5,1% |
| Pays-Bas | 5,0% |
| Ghana | 4,1% |
| Inde | 3,6% |
| Belgique | 3,2% |
| Arabie Saoudite | 3,2% |
| Allemagne | 3,1% |
| Nigéria | 3,0% |

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR